Image not found or type unknown

acte de notoriete pour delivrance assurance vie

Par **particulier**, le **08/03/2012** à **17:08**

le notaire de ma belle mere a t'il le droit de bloqué un acte de notoriete que la banque demande pour nous faire beneficier d'une assurance vie et celà sous reserve et tant que l'acte de succession ne soit pas signé .'il y a separations des biens et un contrat de mariage avec usufruit au dernier vivant.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés